

FRESNES INFOS



"Carrefour de l'Artois"

Bulletin communal - Numéro 264

Février 2019

Edito

Voici déjà Février. Les premiers mois de l'année sont très chargés pour les élus des communes et des intercommunalités. Cette période, ponctuée par de nombreuses réunions, est consacrée à établir les orientations budgétaires en fonction des projets, les montants des devis, les budgets prévisionnels pour le fonctionnement, l'investissement : à la fois pour le budget principal, le budget de l'eau et le C.C.A.S.

Toutes les informations relatives au budget de la commune et les délibérations du conseil municipal vous seront communiquées dans le Fresnes-Infos du mois d'Avril.

En ce début d'année 2019, le programme prévisionnel annuel d'animations a été établi par la commission « fêtes et cérémonies » et le nouveau comité des fêtes. En 2019 je compte sur une participation plus importante des habitants à ces différentes manifestations.

En collaboration avec l'INSEE, la campagne de recensement à Fresnes-les-Montauban est organisée du 17 janvier au 16 février 2019. Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun y participe. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et de comptabiliser la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ...

D'avance, merci pour votre participation.

Le Maire,

Vice-président CC Osartis Marquion

André Lacroix



« Au carnaval tout le monde est jeune même les vieillards.

Au carnaval tout le monde est beau, même les laids »

Nicolaï Evreïnov

(1879 -1953)

Dans ce numéro

- Fermeture secrétariat de mairie
- Recensement de la population
- Carnaval du RPI
- Destination Bowling
- Inscription sur listes électorales
- Campagne de dératisation
- Vitesse excessive
- Demande d'aide sociale
- Taxe d'assainissement
- Collecte des encombrants
- Analyse de l'eau
- Subventions aux associations
- Grand Débat
- Calendrier des manifestations
- Comité des fêtes

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du

mercredi 27 février au samedi 16 mars 2019

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le **06 82 16 48 30**

Recensement de la population 2019 : rappel

La campagne de recensement de la population de Fresnes-les-Montauban est organisée **du 17 janvier au 16 février 2019**. L'agent recenseur est **Madame Brigitte Gauthier**.

Voir Fresnes-Infos de janvier 2019

Carnaval du RPI Fresnes / Plouvain

Rendez-vous à la salle des fêtes de Fresnes-les-Montauban :

mercredi 6 février 2019 à 15 heures

Tous les participants seront récompensés

Destination Bowling

La communauté de communes OSARTIS/MARQUION propose une animation sportive « Destination Bowling » **les 12, 15, 19, 21 et 22 février** au Bowling, quai 121, à Douai, de 9h30 à 12 h.



La formule, à 6 € par personne, comprend deux parties de bowling, une boisson soft et une initiation au laser game. Des circuits de ramassage seront mis en place :

Pour Fresnes-les-Montauban, circuit n° 4 le jeudi 21 février, les horaires définitifs seront communiqués au plus tard la veille du départ sur le site internet de la communauté de communes.

Inscription sur les listes électorales

Les électeurs peuvent désormais s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, ce qui était le cas jusqu'à présent. Ainsi, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019 et déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur les sites :

www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr

Quelle que soit leur commune de résidence, le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles.

Campagne de dératisation 2019

En collaboration avec la société VALMI et la société de chasse de Fresnes, la commune organise la campagne annuelle de dératisation le :

le mercredi 6 février 2019 à partir de 8 h 30,

Distribution des produits de dératisation aux habitants au moyen d'un véhicule muni d'un haut-parleur, possibilité de distribution aux voisins en cas d'absence. Ces produits sont disponibles en mairie tout au long de l'année mais en quantité limitée.



Application par les employés communaux et le personnel de la société VALMI dans les lieux et bâtiments publics, fossés, hangars, collecteurs d'assainissement et par les habitants dans les habitations (zones de stockage de bois, anciens ballots de paille, granges non utilisées, etc...)

La société de chasse de Fresnes-les-Montauban participe également à la pose des produits de dératisation.

Produits dangereux à mettre hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Il est conseillé d'installer les sachets de produits dans les trous, de bien les enfoncer profondément au moyen d'un bâton ou par exemple dans des tubes de diamètres de 80 à 90 mm maximum, sur les lieux de passage des rongeurs. Il est important que la pose des produits de dératisation se déroule sur **deux jours au maximum pour assurer une efficacité maximale à cette campagne.**

Vitesse excessive des véhicules dans la commune

Des habitants ont signalé en mairie la vitesse excessive des véhicules, notamment rue d'Izel, rue de La Croix et rue des Berceaux. Ces véhicules ne respectent pas les limitations de vitesse en particulier rue d'Izel (30 km/h).

Demande d'aide sociale au CCAS

En vue de la prochaine réunion du CCAS en mars 2019, les dossiers de demande d'aide sociale (courrier, avis d'imposition, situation des ressources) doivent parvenir en mairie **avant le Vendredi 8 mars 2019**

Ces demandes seront traitées en toute confidentialité par les membres du C.C.A.S.

Taxe d'assainissement Noréade 2019

A compter du 1^{er} janvier 2019, les tarifs sont soumis à une TVA de 10 %

Tarifs de l'assainissement collectif :

- partie fixe = 6,01 € ht en 2019 (5,98 € en 2018)
- partie proportionnelle = 1,711 € ht/m³ en 2019 (1,702 € ht en 2018)

Tarifs de l'assainissement non collectif :

Contrôle de suivi de fonctionnement et d'entretien de l'assainissement non collectif : 35€ HT par an en 2019 (idem que 2018 et 2017)

Collecte des encombrants 2019 à Fresnes

1er passage : **le samedi 2 mars 2019** à partir de 6 h du matin

2ème passage : **le jeudi 17 octobre 2019** à partir de 6 h du matin

Analyse de l'eau

Les résultats sont affichés en mairie.

Associations de Fresnes : demande de subvention

Les dossiers de demande de subvention doivent parvenir en mairie avant le **vendredi 8 mars 2019**.

Ces demandes seront délibérées au conseil municipal de fin mars ou début avril 2019.

Le dossier est à retirer en mairie et doit comprendre les renseignements suivants :

- Courrier de demande de subvention
- R.I.B (en cas de création ou de changement)
- Constitution du bureau de l'association (en cas de création ou de changement)
- Membres (noms et lieux de résidence)
- Synthèse du budget de l'association (recettes – dépenses)

Le grand débat national

Dans le cadre du grand débat public, la commune de Fresnes-les-Montauban organise une réunion d'initiatives locales pour les habitants **le 5 mars à 19 heures** à la salle des fêtes.

Cette réunion a pour objectif de recueillir les doléances de chaque habitant. Un compte-rendu de cette réunion sera envoyé à la préfecture. Un cahier de doléances est disponible en mairie.



Etat civil



Ils nous ont quittés : Giovanni Zanuttini le 30 décembre 2018

AGENDA DU MOIS

Mercredi 6 février à partir de 8h30 : campagne de dératisation

Mercredi 6 février à 15h : carnaval du RPI

Lundi 25 février : Balayage des fils d'eau

Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

☎ 03 21 50 21 21

✉ mairie@fresneslesmontauban.fr

@ www.fresneslesmontauban.fr

IPNS (ne pas jeter sur la voie publique)

Calendrier prévisionnel : manifestations, animations

Mars :

dimanche 3 mars : déplacement en bus au carnaval de Dunkerque

Avril :

dimanche 7 avril : parcours du cœur

samedi 20 avril : chasse aux œufs l'après-midi



Mai :

mercredi 8 mai : commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

samedi 18 mai : ducasse et spectacle fêtes des mères et des pères à 18 h 30

dimanche 19 mai : apéritif concert, attractions foraines, repas sous chapiteau à midi (jambon braisé) et structures gonflables pour les enfants

Juin :

samedi 8 juin : fête des voisins dans la cour de l'école

samedi 29 juin : fête du R.P.I à Plouvain

Juillet :

dimanche 14 juillet : fête nationale

Septembre :

samedi 28 septembre : spectacle patoisant, en prévision carbonnade flamande, frites.

Novembre :

samedi 2 novembre : bourse puériculture (jouets et vêtements) le matin, spectacle Halloween pour les enfants et vente de crêpes l'après-midi ;

lundi 11 novembre : commémoration de l'armistice



Décembre :

samedi 7 décembre : repas des aînés

vendredi 20 décembre : spectacle de Noël

Message du comité des fêtes « Fresnes Animation »

Un nouveau comité des fêtes vient de se créer.

Nous sommes heureux de vous présenter le bureau de « Fresnes Animation » (association loi 1901) :

Rudy Roosemont : président

Romain Picquet et Jeannette Cavalier : trésorier et trésorière adjointe

Sophie Roosemont et Edwige Theeten : secrétaire et secrétaire adjointe

Agathe Watel, Thérèse Thiriez, Stéphane Rigole, Emmanuel Theeten : membres actifs

André Lacroix : membre de droit

Pour cette première année de festivités, notre souhait est de se rassembler, de s'amuser, de partager et d'échanger, dans la convivialité.



Voici le programme proposé pour cette année 2019 :

Dimanche 3 mars : Carnaval de Dunkerque

Samedi 20 avril : Ateliers créatifs / Chasse aux œufs / Rallye photo

Dimanche 19 mai : Fête du village avec repas convivial et animations

Samedi 8 juin : Fête des voisins

Samedi 28 septembre : Repas spectacle patoisant

Samedi 2 novembre : Bourse aux jouets et puériculture / Goûter spectacle d'Halloween

Nous vous attendons nombreux !

Vous êtes tous les bienvenus et si vous désirez nous rejoindre dans l'association, vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante : fresnesanimation@yahoo.com

